

De moins en moins fréquentées, de plus en plus délabrées, les églises et cathédrales véritables casse-tête financiers des municipalités

Projet de reconstruction de la tour de l'église de Saramon dans le Gers s'est entièrement effondrée le jeudi 16 mars 2023. • © VALENTINE CHAPUIS / AFP

Alors que les églises sont de moins en moins fréquentées, elles doivent être de plus en plus restaurées. Certaines cathédrales sont désormais fermées comme à Castres (Tarn) récemment, Montauban (Tarn-et-Garonne) depuis plusieurs années. Fin octobre 2024, le plafond d'une chapelle s'est effondré à Revel (Haute-Garonne). Le maire Laurent Hourquet revient sur ces coûts qui incombent aux municipalités.

C'est donc un patrimoine religieux abondant et en danger qu'il faut protéger. Un entretien et un coût qui reviennent aux municipalités. Encore récemment, un édifice religieux a connu un dommage à Revel (Haute-Garonne).

La rénovation de l'église de Revel va coûter 2,7M€ à la municipalité

Dans la nuit du vendredi 25 octobre à samedi 26 octobre le plafond de la chapelle de la Vierge Marie de l'église Notre-Dame-des-Grâces s'est effondré. De l'eau stagnante aurait provoqué cet effondrement. La mairie de Revel (Haute-Garonne) avait déjà prévu de faire des travaux.

Heureusement, les dégâts ne concernent qu'une partie de l'église qui n'avait pas été rénovée depuis 1900. Des travaux de réhabilitation étaient prévus avant cet événement. Coût de l'opération : **2,7M€ à la charge de la municipalité**. *"Heureusement nous avons été cette année lauréat du Loto du Patrimoine en 2024 avec une dotation de 500 000 €, reconnaît Laurent Hourquet maire de Revel. La DRAC va également intervenir à hauteur de 40%. Il va rester environ 1,2M€ à payer pour nous."*

Le patrimoine religieux est à la charge exclusive des municipalités. L'Église ne met pas la main au portefeuille. Parfois l'Etat vient à la rescousse quand l'église en question est classée. Ce qui n'est pas le cas pour ND-des-Grâces. Mais elle se trouve à moins de 500m d'autres bâtiments répertoriés aux Monuments historiques : la halle et le beffroi de Revel. *"Ce qui pose d'autres problèmes, renchérit Laurent Hourquet. Nous devons discuter avec les Bâtiments de France et leur architecte. En l'occurrence, **ce qu'ils souhaitent va entraîner un surcoût évalué entre 200 de 300 000€**. Par exemple, ils veulent crocheter les tuiles alors que le toit est très peu visible. Je leur ai dit que lors de la rénovation de l'église Saint-Sernin à Toulouse qui représente un patrimoine bien plus important, cela n'avait pas été fait."*

Les délais sont également plus longs avec les clauses de marché public. La commune va désormais sélectionner les entreprises amenées à intervenir mais il faut l'accord des Bâtiments de France. L'orgue de l'église avait été rénové dans les années 90 pour un coût de 1,5M€.

Les travaux récurrents d'entretien (patrimoine religieux, éducatif, sportif, voirie, etc.) représentent entre 3,5 et 4M€ de dépenses pour Revel, une commune de moins de 10 000 habitants. L'église ND-des-Grâces reste ouverte pendant les travaux, ce qui n'est pas le cas d'autres édifices religieux.

Vous avez des nouvelles de la cathédrale de Montauban ?

[Par arrêté préfectoral du 25 novembre 2020, la cathédrale de Montauban \(Tarn-et-Garonne\) a fermé ses portes, toujours closes depuis.](#) La DRAC avait en effet constaté d'inquiétantes fissures au niveau de la première travée du vaisseau et des chapelles latérales. À l'extérieur, un parking souterrain de cinq niveaux a pris place, ceci expliquant peut-être cela ? Depuis, les réouvertures potentielles sont toujours repoussées. La préfecture du département vient d'indiquer que la réouverture de la cathédrale pourrait intervenir au terme d'une première tranche de travaux, consacrés au confortement des structures, soit entre "mi-2026 et mi-2027".

Le chantier du parking devant la cathédrale à Montauban. • © Sylvain Duchamp / FTV

Le nouvel évêque de Montauban Mgr Alain Guellec est souvent interpellé sur ce sujet. Au point de faire un communiqué sur le site du diocèse, il y a quelques semaines. *"Au cours de mes déplacements et de mes visites dans le diocèse, j'entends très fréquemment la question : Avez-vous des nouvelles de la cathédrale ? Malheureusement, je ne peux que répondre : Je ne sais rien ; je n'ai aucune nouvelle. Je rappelle que la cathédrale est propriété de l'État, et non du diocèse. Voilà bientôt quatre ans que la fermeture a été exigée et nous constatons que l'édifice tient encore."*

La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, construite dès la fin du XVIIe siècle, a été classée aux Monuments historiques en 1906.

Les Castrais privés de leur cathédrale également

Construite quelques siècles plus tôt, la cathédrale Saint-Benoît de Castres est également classée aux Monuments historiques. Depuis plusieurs années,

les travaux se succèdent et les fidèles castrais ont vu se déployer un filet à l'intérieur pour éviter que les pierres de la voûte centrale ne leur tombent sur la tête.

La dernière messe a été dite en août 2024 et depuis, silence et portes closes pour six ans de travaux annoncés et un coût estimé à plus de 5 M€ à charge de l'État (30%) mais aussi et surtout de la ville de Castres.

Désormais, les fidèles sont priés d'aller à Notre-Dame de la Platé qui vient justement d'être restaurée. La cathédrale (qui n'en est plus une car il n'y a plus d'évêque à Castres) Saint-Benoît est en perpétuels travaux. Cette fois, il s'agira de s'intéresser aux vitraux, aux éclairages et aux chapelles des bas-côtés.

Une église ferme et une autre rouvre ses portes. L'église Saint-Jean-Saint-Louis, toujours à Castres (Tarn), a fait peau neuve avec des façades flambant neuves et un clocher rénové.

Partout en Occitanie, ces chantiers sont nombreux. 60% des édifices religieux ne sont pas protégés au titre des monuments historiques.

Focus sur le patrimoine religieux en France

Contrairement à d'autres pays, en France, le patrimoine religieux appartient aux communes dans une majorité des cas sauf pour les églises construites en 1905. Cette spécificité résulte de la Révolution française qui a nationalisé les biens du clergé et de la loi de 1905 avec la séparation de l'Église et de l'État.

En juillet 2022, le sénat a fait un rapport sur l'état du patrimoine religieux.

- Il y aurait 100 000 lieux de culte en France, y compris ceux qui ne sont plus actifs

- 40 000 appartiennent aux communes
- 15 000 sont protégés au titre des monuments historiques

La loi n'oblige pas les communes à entretenir ce patrimoine religieux sauf classement aux Monuments historiques. Le montant des travaux de restauration est parfois disproportionné par rapport aux capacités budgétaires des communes, notamment les plus petites. *"Ça pose aujourd'hui un problème, déclare le maire de Revel Laurent Hourquet. Je sais que certains évoquent la possibilité de faire payer les visites des églises comme cela se pratique dans d'autres pays. L'argent collecté permettrait d'aider des petites communes comme la mienne. Personnellement, j'y suis favorable."*

La ministre de la Culture Rachida Dati a fait part de son souhait de financer la restauration des édifices religieux en faisant payer l'entrée de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris aux touristes. Payer pour entrer dans une cathédrale n'a rien d'anormal chez notre voisin espagnol par exemple. Ce serait le cas pour la moitié des cathédrales mais là-bas, il n'y a pas de séparation entre l'Eglise et L'Etat. Pour visiter la célèbre Sagrada Família, le ticket d'entrée est une forme de don pour terminer enfin cette basilique barcelonaise. Il en coûte tout de même 26€.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.